

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	12

L'an 2024, le 16 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 09/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/12/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : BORDIN Ingrid, DROUIN Valérie, GIGOMAS Jeanine, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, COPHIGNON Alain, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis, ROBIN Thierry

Excusés : MME CHEDET Laurence, M. GOIBEAU Ludovic

Absents :

A été nommé(e) secrétaire : BORDIN Ingrid

2024-097 – Indemnité participation élections

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que l'Etat a versé des indemnités à la commune pour l'organisation des élections européennes et législatives, à savoir 87,13 € et 173,66€ soit 260,79 €. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal décide de reverser à :

Madame Audrey CHAIGNON, secrétaire général de Mairie, qui en assure le travail, 100% soit 260,66€ - CSG/RDS = 247,99 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/12/2024

Le Maire

Antoine d'AMÉCOURT



The image shows a blue circular official stamp of the Commune of Avoise, Sarthe, with a signature in blue ink written over it.

Secrétaire de séance

BORDIN Ingrid



The image shows a blue ink signature of Ingrid BORDIN.